

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ville de Bruxelles
COMMERCE



Bruxelles – Le 21 octobre 2013

Marion Lemesre accueille et réglemente les «Food Trucks» à Bruxelles.

Les « Food Truck » ont le vent en poupe ! Venus des Etats-Unis, ces camions de restauration rapide connaissent un succès croissant dans la capitale qu'ils sillonnent pour proposer aux passants des plats de qualité à base de produits frais. *Qui a dit que la restauration en rue devait nécessairement être bas de gamme ?*

Consciente de cette nouvelle tendance, Marion Lemesre, Echevine du Commerce, a décidé d'accueillir et de réglementer cette nouvelle catégorie de commerces ambulants.

« Depuis le début de l'année, je reçois des projets plus créatifs les uns que les autres pour proposer sur vélos, triporteurs et autres camionnettes, toutes sortes de boissons et nourritures présentées à la consommation en rue. Des propositions que j'ai analysées avec beaucoup d'attention et que j'ai décidé d'encadrer pour éviter une sur-offre en concurrence avec l'horeca établi, les occupations anarchiques de l'espace public ainsi que garantir qualité et variété des produits présentés » explique Marion Lemesre.

Sur sa proposition, le Collège des Bourgmestre et Echevins et de la Ville de Bruxelles a adopté, en ce sens, jeudi dernier un projet d'adaptation du règlement relatif au commerce ambulant sur les marchés et le domaine public. Le Conseil communal se prononcera ce lundi 21 octobre à ce sujet.

Selon des critères de sélection prenant notamment en compte la qualité et l'originalité de la présentation des produits, désormais, le Collège peut attribuer des emplacements sur l'espace public aux marchands ambulants qui proposent à la vente de la nourriture dans un camion ou tout autre support mobile, plus connu sous le nom de « Food Truck ».

« J'entends ainsi diminuer l'offre en kiosques ou caravanes fixes, qui souffrent du vandalisme et encomrent souvent de façon peu harmonieuse l'espace public au profit de cette offre innovante et variée de restauration mobile qui implique une rotation des « food trucks » dans les quartiers, en fonction de l'heure et de la demande » ajoute-t-elle.

La sélection des candidats exposants via des jurys spécialisés est un autre ajout au règlement relatif au commerce ambulant fait par Marion Lemesre, dans un objectif de redynamisation des marchés bruxellois, fondé sur la recherche du « bon goût » et de la qualité. Et celle-ci de rappeler : *« L'inauguration du nouveau marché Gourmet au Sablon est prévue le 7 novembre et celle du re-nouveau du marché des Artisans de la place Agora, le 21 novembre ».*

Contact Presse : Odile Clément odile.clement@brucity.be Tél. : 0477/25.73.95